



Denens, le 20 janvier 2021

Procès-verbal de l'assemblée générale du 23 oct. 2021

Laurent Pantoni (dit Panpan), ouvre à 10h45 précises la 32^{ème} assemblée générale du GAP. Après avoir attendu les derniers arrivés, à la suite d'un accident sur l'autoroute Il remercie l'Amicale de Vullierens pour son accueil et pour l'organisation de la journée, Il passe la parole à Gilbert Thulliard (dit Tutu), représentant l'amicale, qui salue et remercie tous les clubs présents. Il nous présente Mr Duperrex syndic de la commune qui prendra la parole en fin d'assemblée, puis nous explique le déroulement de la journée.

Panpan donne lecture de l'ordre du jour qui est accepté à l'unanimité.

1. Appel :

La liste des présences circule, les représentants de chaque amicale sont priés de contrôler, et de modifier lisiblement et correctement afin que la liste soit remise à jour, y compris et surtout les adresses mails (**Annexe 1**)

Présents :		Excusés :	Absents :
Anières	Montricher	Aubonne	
Begnins	Morges	Ecublens	
Buchillon	Perroy		
Bussigny	Reverolle		
Chavannes	Saint-Prex		
Dompierre	Veyrier		
Lonay	Vullierens		
Martigny			
Montherod			

2. Lecture du procès verbal de l'assemblée générale 2019

Comme le procès-verbal a été envoyé une nouvelle fois à tous les clubs avec la convocation, nous n'en faisons pas lecture. L'assemblée accepte ce PV comme présenté à l'unanimité.

Panpan remercie votre serviteur pour sa rédaction.

2b Rapport du Président

Il ne s'est rien passé durant cette année, le président n'a rien de spécial à nous dire.

L'assemblée ira plus vite...

3. Comptes

Comme Jean-Luc a attrapé le covid, il est donc excusé pour cette Assemblée, et c'est le Président qui nous lit son rapport.

A la fin de l'année 2020 (Assemblée Annulée) Nous avons en caisse la somme de CHF 500.60. Suite à son courrier du 6 novembre 2020, 12 amicales ont payé la cotisation pour 2021. Comme le comité a décidé de ne pas

encaisser de cotisations pour 2021 puisque rien ne s'est passé, les cotisations payées en 2020 sont reportées sur 2022. Les autres amicales vont payer leurs cotisations ce jour de l'AG.

Retour d'Anières qui vont payer leur retard.

Dans les recettes nous avons CHF 600.00 de cotisations payées à la poste

Dans les dépenses CHF 300.00 pour le repas du comité

Solde en caisse à la fin de l'exercice 2021: CHF **800.60**.

Jean-Luc remercie le club de Vullierens pour l'invitation au repas.

Les comptes ont été vérifiés et approuvés par Nelly Della Casa & Philippe Seligmann, représentants du club de Vullierens, qui remercie Jean-Luc pour le travail effectué, et propose de les accepter et d'en donner décharge au trésorier et au comité. L'approbation est acceptée à l'unanimité.

4 Admissions/Démissions

La Pétanque Aubonnoise démissionne mais est remplacée par la Boule du Château (aussi Aubonne)

5 Etablissement du calendrier des concours 2022+ date et lieu de la prochaine assemblée

Voir annexe 2. L'exécution du calendrier se passe sans souci, tous les clubs en sont ici remerciés.

L'assemblée Générale de 2022, sera organisée par Dompierre.

6 Election du comité

Aussi bien le Président que les autres membres du comité sont d'accord de prolongé

Accepté par applaudissements

7 Divers et propositions individuelles

St-Prex nous annonce qu'il reste encore 5 place pour leur prochain concours en intérieur.

Le club de Martigny lance la sempiternelle question des licenciés, c'est vrai que cette année puisque les licenciés n'ont pas eu de concours ils sont venus polluer les nôtres. Encore une fois ce n'est pas le problème des licenciés, mais des « Gros Bras » qui eux n'ont rien à faire dans nos concours, mais des licenciés qui jouent le jeu il n'y a pas de problèmes, Martigny dit qu'il faudrait y avoir un non licencié par équipe, mais là aussi trop compliqué à régler, donc nous allons continuer comme ça, mais c'est vrai que si les clubs organisateurs peuvent éviter ces « gros bras » se serait que mieux pour tout le monde.

Chavannes demande pourquoi pas plus de clubs au GAP, c'est aux clubs à montrer de l'intérêt pas à nous de « se prostituer » pour faire venir de nouveaux clubs.

Montricher François propose de ne pas tenir compte du changement de règlement concernant le cochonnet, comme souvent les concours du GAP se font au temps, rester comme avant et déplacer le cochonnet à plus de 50cm, tous les clubs sont d'accord, mais faudra y annoncer au début des concours.

Catherine Zaugg présidente d'honneur remercie tous les clubs qui ont participé à son cadeau d'adieu au comité, il lui a été offert un bracelet qu'elle montre à l'assemblée.

Comme l'apéro menace le Syndic remercie les clubs et nous fait un bref discours sur sa commune de 550 habitants sur 758 hectares dont le 90% est cultivable dont de la vigne, dont allons déguster le vin plus tard, le village est principalement en zone artisanale.

L'assemblée est levée à 11h20 et la commune de Vullierens nous offre l'apéritif.

Le secrétaire
Philippe Théodoloz

Annexes : calendrier des concours 2022+ listes des amicales avec contacts & mails